



Voile Aventure

ASSEMBLEE GENERALE DE VOILE AVENTURE le 27 octobre 2012 à Etaples sur Mer (62)

Nombre total de membres à jour de leur cotisation : 74

Membres du bureau présents : Delozanne Jackie, Charly Destailleurs, Guyot Éric, Boulan Laurent. 4

Lebeau Claude : excusé ; Moog Patrice : absent .

Membres présents : Brismontier Henri, Cauvy Olivier, Cauvy Laurence, Delozanne Jeanine, Hanen Thierry, de Luca Pascal; Bourlet Gérard, Baillot Patrick, Driget Christian, Leborgne Marie-Paule, Mul Christiaan, Munoz Gérard, Gillion Pascal, Gillion Dominique¹⁴

Membres représentés par pouvoir : François Robert, Bayard Alain, Brunel Aurélien, Josse Geneviève, Josse Jean-Pierre, Perrin Claudine, Mougín Daniel, Petitnicolas Hervé, 8

Membres présents ou représentés : 22

Membres absents et non représentés : 52

Le Président Jackie Delozanne ouvre la séance à 17h30.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Rapport Moral 2012 :

« Merci à vous d'être venus, pour la plupart de très loin. Vous attachez de l'importance à notre association et vous avez envie de la faire vivre. C'est un gage de bonne santé. C'est une preuve aussi que nous avons envie de nous retrouver par exemple pour une séance de char à Voile.

2012 est une bonne année en nombre de sociétaires. Pour être plus juste, Les convoyages nous ont apporté du sang frais, et la meilleure nouvelle, c'est que certaines personnes ont aussitôt participé à d'autres sorties, et sont aussi ici aujourd'hui ou se sont fait représenter.

Notre fonctionnement : Le bureau s'est rencontré officiellement le 12 octobre dans les locaux mis à disposition par l'USCF à Paris. Mais nous avons surtout appliqué toutes les décisions prises en AG le 5 novembre 2011 en communiquant par mail, téléphone et lors de nos rencontres en bateau ou char à voile.

Je vous rappelle que notre siège est au domicile du Président, à Chamouille, notre banque à Neuilly en Thève, le secrétaire habite aussi dans l'Oise.

Nos documents administratifs sont stockés et accessibles sur internet et nous pouvons donc administrer les affaires du club à distance.

Concernant le nombre de membres, il est en hausse, tant mieux, merci les convoyages.

Nous avons aussi touché de nouvelles personnes grâce aux semaines de croisière éducative. Déjà 8 inscrits pour l'an prochain si nous trouvons les bonnes dates.

Le nombre d'adhérents n'est pas une fin en soi, notre but est surtout d'offrir du bon temps à nos membres, ce qui doit les fidéliser et le bouche à oreille fera le reste.

Faire circuler l'info me semble important, je vous avais promis un blog pour Noël, c'est fait, Vous ne m'aviez pas promis de m'aider à l'alimenter, c'est fait aussi.

Voilà pour le rapport moral très succinct, Nous allons reprendre certains points dans le rapport d'activité. Avez-vous des questions ?

je vais maintenant passer au rapport d'activité

POUR : 17 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

Rapport d'ACTIVITE 2012 :

« Notre activité, c'est de faire du bateau : voici un tableau récapitulatif des sorties que nous avons effectuées ».

Dates	lieux	Bateaux	Skipper	Nombre personnes	notes
5 novembre 2011	Etaples	Char à Voile		17	AG Voile Aventure
6 décembre 2011	Salon Nautique	Tous		6	Prospection pour 2012
31 mars au 1 avril	Etaples	Char à Voile		15	Croisière éducative
Du 9 au 13 avril	Convoyage Lorient La Rochelle	JPK 960	J Delozanne	4	Rock all
		Pogo 8.5	E Guyot	4	Princesse Valérie
		Sun Ody 32	T Hanen	4	Kervido
		A 35	P Baillot	5	Jonathan
		JPK 960	JY Galmiche	4	Zeta
		XYacht40	G Brunel	6	Felix
		F 31.7	G Munoz	3	Quartile
Du 23 au 27 avril	Convoyage La Rochelle Lorient	JPK960	J Delozanne	4	Rock all
		F 31.7	C Lebeau	5	Romancie
		Pogo 8.50	E Guyot	3	Princesse Valérie
		JPK 9.60	JY Galmiche	3	Zeta
		A35	T Hanen	5	Lorient Express
		X Yacht	G Brunel	5	Felix
Du 28 avril au 4 mai	Convoyage La Rochelle Lorient	Sun Odyssee 32	P Baillot	5	Kervido
Du 04 juin au 9 juin	Lorient Bretagne Sud	Oceanis 323	J Delozanne	4	Croisière éducative
Du 25 juin au 2 juillet	TDI reg amicale Bretagne Sud	F 36.7	E Guyot	5	Spirit
		F 36.7	S Maurice	7	Lota
		Dufour 365	T Hanen	5	Moir
Du 10 au 17 septembre	Lorient Bretagne Sud	Bénéteau Océani 323	E Guyot	4	Croisière éducative
Du 29 sept au 5 octobre	Hélary Cote Basque	Dufour 365	J Delozanne	6	Satan 4
		Dufour 365	T Hanen	5	
Du 15 au 22 octobre	Lorient Bretagne Sud	Oceanis 323	J Delozanne	4	Croisière éducative
Le 27 Octobre	Etaples	Char à Voile		15	Ass Générale
Du 7 au 13 novembre	La Rochelle	F 36.7	E Guyot	5	Départ Vendée Globe

Soit 13 activités plus ou moins importantes

Tout n'est pas toujours aussi simple et nos croisières et convoyages ont permis de lever quelques problèmes que nous avons solutionnés ou que je vais vous soumettre.

1) Convoyages :

ACV a eu beaucoup de mal à nous fournir des infos en temps utiles, et la gestion des équipages en a été rendu plus difficile. La météo ne nous a pas fait de cadeau. Etc....
Nous pouvons nous congratuler, dire que tout le monde a fait son maximum et c'est vrai. Pour ma part, C'est dans la difficulté qu'on compte les vrais valeurs et je ressors de cette expérience fier du comportement des bénévoles de l'Association.
Mais pour faire avancer le schmilblick, nous pouvons aussi essayer d'en tirer la leçon. Nous avons bien compris qu'il s'agissait d'un travail, mais à force de vouloir trop ouvrir les portes de Voile Aventure, nous avons invité des personnes qui n'étaient pas en capacité de naviguer dans des conditions difficiles ou qui n'avaient pas la compétence malgré leur CV.
Un petit bémol sur les temps de repos avant des journées annoncées difficiles qui rendent ces journées vraiment difficiles pour les personnes concernées.

Questions :

Lors d'un éventuel nouveau voyage :

Quelle ouverture au public ?

Niveau demandé ?

Certificat médical ou appréciation et prise de risque du skipper ?

Ou tout simplement choix de l'équipage par le skipper avec veto ou avis possible du président.

_ Faut-il un certificat médical pour naviguer ?

POUR : 5

CONTRE : 12

ABSTENTIONS : 1

_ Le skipper est garant de la composition de son équipage

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

_ Le veto du Président est nécessaire

POUR : 5

CONTRE : 12

ABSTENTIONS : 1

_Un membre de l'Assemblée Générale propose qu'on double les skippers lors d'éventuels futurs convoyages.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2) Inscription aux croisières :

Les bateaux ne sont pas toujours faciles à remplir, et le rôle du skipper est de faire naviguer le voilier en harmonie avec son équipage. Il a donc vocation à choisir et par conséquent droit de refuser une personne qui lui semble ne pas convenir.

a) Inscriptions : Le sociétaire qui souhaite s'inscrire à une croisière en fait la demande auprès du skipper. Avec son accord, il envoie le ou les chèques d'acompte **annotés** au trésorier. A réception, le trésorier valide auprès du skipper. Si on s'en tient à cette démarche rigide, mais juste, le trésorier n'a pas à relancer les retardataires. Si ce n'est pas le cas, trésorier et secrétaire s'entendent pour d'éventuels mails de relance.

A signaler que tous les membres de Voile Aventure ont un mail.

Approbation de cette nouvelle disposition :

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1

- b) Annulation : Le règlement de Voile Aventure prévoit les désistements et la responsabilité financière de l'association. Au-delà de ses limites, les équipages ont bien sur le pouvoir de couvrir un désistement mais de leurs propres deniers.
- c) Un adhérent nous informe qu'une association amie, Voile et Découverte, cotise à la MAIF pour qu'elle couvre les annulations d'inscription. L'Assemblée Générale demande à Voile Aventure de s'informer auprès de la MAIF du coût et de la protection de cette assurance.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CONCERNANT LES MODALITES D'ANNULATION DE VOYAGE

Suite à des problèmes de remboursement, du fait d'annulations tardives pas toujours justifiées, nous avons décidé de modifier le règlement intérieur concernant les modalités de remboursement qui seront dorénavant les suivantes :

- ❑ Annulation 6 mois et plus avant la date de départ :
Remboursement intégral des sommes versées sans conditions.
- ❑ Annulation entre 3 et 6 mois avant la date de départ :
Remboursement de 50% des sommes versées (sauf si un remplaçant est présenté par le défaillant, ou cas de force majeure cités en annexe jointe).
- ❑ Annulation entre 1 et 3 mois avant la date de départ :
Remboursement de 25% des sommes versées (sauf si un remplaçant est présenté par le défaillant, ou cas de force majeure cités en annexe jointe).
- ❑ Annulation à moins d' 1 mois de la date de départ :
Aucun remboursement (sauf si un remplaçant est présenté par le défaillant, ou cas de force majeure cités en annexe jointe).

Ci jointe l'annexe reprenant la liste exhaustive des cas de force majeure pouvant donner lieu au remboursement des sommes versées.

LISTE EXHAUSTIVE DES CAS DE FORCE

❑ MAJEURES POUVANT OUVRIR DROIT A REMBOURSEMENTS

- ❑ Maladie grave, accident grave ou décès du participant, de son conjoint ou concubin déclaré, de l'un de ses ascendants agé de moins de 80 ans ou descendants au 2eme degré, ainsi que des belles filles ou gendres. Décès de frères ou soeurs, beaux-frères ou belles-soeurs.
- ❑ Traitement psychique ou psychiatrique du participant nécessitant une hospitalisation de plus de 8 jours.
- ❑ Dommages matériels importants causés par un incendie ou des éléments naturels atteignant les locaux professionnels ou d'habitation du participant.
- ❑ Licenciement économique du participant intervenant postérieurement, et non prévu à la date d'inscription.
- ❑ Convocation de la part d'une autorité judiciaire ou administrative pendant la période du voyage, sauf cas de convocation provoquée du fait du participant.

Mutation professionnelle du participant intervenant entre la date de réservation et le début du voyage lorsque celle-ci n'est pas de son fait et entraîne un déménagement hors du domicile initial

Approbation du rapport d'activité

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1

RAPPORT FINANCIER 2010/2011

Le Trésorier a eu bien des difficultés à obtenir une carte bancaire pour le club, elle devait être gratuite, elle est payante. Auparavant, le président avait écrit à la banque pour obtenir cette carte qui permet de régler par internet notamment. Il n'a pas eu de réponse. Nous ne sommes pas satisfaits de cette banque.

Les clôtures de contrat sont gratuites. Le trésorier propose d'ouvrir un compte-de dépôt et un livret d'épargne (type livret A) au Crédit Agricole.

Délibération :

L'Assemblée Générale mandate le trésorier pour qu'il effectue les démarches administratives nécessaires aux transferts de nos comptes de la Caisse d'Epargne au Crédit Agricole de Neuilly en Thelle (60530).

Conformément aux instructions du Règlement Intérieur, le Président sera titulaire du compte, le trésorier et le secrétaire auront la signature.

Tableau des Recettes et dépenses

Fourni en annexe et sur le lien suivant :

<http://ddata.over-blog.com/5/29/49/84/AG-2012/Rev-Dep-05-11-2011-26-10-2012.pdf>

POUR : 16 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 1

Cotisation 2011 :

Nous vous proposons de maintenir le montant de la cotisation à 20€.

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Election du nouveau Conseil d'administration

Les six membres du CA sont renouvelables par tiers, soit deux par an.

Nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures.

2010 élus : Eric Guyot ; Patrice Moog
2011 élus : Jackie Delozanne ; Laurent Boulan
2012 candidats rééligibles :
 Charly Destailleurs ; Claude Lebeau

Election :

Charly Destailleurs : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0
Claude Lebeau : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

L'an prochain, les postes de Eric Guyot et Patrice Moog seront à renouveler

Le nouveau conseil est élu à unanimité, le président présente le nouveau bureau:

Président: Delozanne Jackie
Trésorier: Destailleurs Charly
Secrétaire: Boulan Laurent

Vice Président : Lebeau Claude
Trésorier Adjoint: Guyot Éric
Secrétaire Adjoint: Moog Patrice

Prévisions Activités 2013 :

Nous vous proposons :

• **Croisières éducatives** : 8 demandes : Chris Mul et Marie-Paule, Geneviève Josse, Hervé Petitnicolas, Jean-Marc Collard, Raphaël Dordain, Pascal de Luca, Gérard Bourlet.
2 croisières éducatives en avril, mai, juin sur l'Océanis de Jean-Pierre Josse en Bretagne Sud. L'avantage du bateau de Jean-Pierre est qu'il permet d'emmener peu de stagiaires pour un coût très raisonnable puisque nous ne lui attribuons qu'une aide financière modeste pour participer à ses frais de port et d'entretien.

- Croisières aux Anglo-Normandes (Juin). Prospection des loueurs en cours
- Tour des Iles : Régate amicale : en Méditerranée (15 Septembre environ)
- Reconnaissance aux Anglo-Normandes (Mai). Prospection en cours
- **Lac du DER** :
 - Bénèteau CUP 8 et 9 mai 2013 (licence FFV obligatoire).
 - 24 heures du Der du 18 au 20mai.
- **Lac de L'ailette** :
 - Fin Juin AVACUP.

Questions et sujets divers:

Maintenance du blog : Article sur chaque sortie et sélection d'une vingtaine 20 photos : qui veut bien participer et monter des compte-rendu de croisière et photos sur le blog ?
Pas de volontaires

Broderie Au sigle de Voile Aventure

Le secrétaire fait circuler dans l'Assemblée une casquette brodée du logo de Voile Aventure. La broderie recueille tous les suffrages, et Laurent est mandaté pour demander des devis sur tee-shirts, polos, sweet-shirt, casquettes et tout autre vêtement susceptible d'intéresser nos membres . Une proposition sera faite sur le blog en novembre pour commande après règlement en décembre et livraison pour Noël.

Fidélisation des membres

Pour ne pas chercher à augmenter la trésorerie du club au-delà de 4000 euros et pour fidéliser les membres de Voile aventure, le bureau vous propose d'instaurer une réduction sur la location des bateaux en fonction de du nombre de croisières effectuées avec VA sur les 3 précédents exercices.

% de réduction	1 ère croisière	2 ème croisière	3 ème croisière
Cotisation année N	0	0	0
Cotisation année N-1	0	5	10
Cotisation année N-2	5	10	15

Les croisières sont désignées par le bureau (à partir d'environ 200 euros)

Les années de cotisation sont comptabilisées en années consécutives ;

Une année sans cotisation remet le compteur à zéro.

Suspension de cette mesure si la trésorerie présentée en assemblée générale présente un solde inférieur à 4000 euros ;

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion à 19h30 par pot amical suivi d'un dîner préparé bénévolement par Mr Gérard Munoz. Nous l'en remercions chaleureusement.

Le Président

DELOZANNE Jackie

Le Trésorier

DESTAILLEURS Charly

Le Secrétaire

BOULAN Laurent